



AUTORISATION DE PUBLICATION ET DE DIFFUSION

La ville de Paris, représentée par Monsieur Philippe CAUVIN, directeur des Constructions Publiques et Architecture, propriétaire du rapport de classement de réaction au feu (essai SBI de trois plis massif épicea ignifugé sur isolant biosourcé) réalisé dans le cadre du projet d'extension du groupe scolaire Ivry Levassor, autorise :

- Le RFCP (Réseau Français de la Construction en Paille) à publier et diffuser auprès d'un large public les résultats de ce rapport,
- Tout maître d'ouvrage ou d'œuvre à utiliser les résultats de ce rapport pour leurs propres projets,

Pour la période de validité du rapport, à l'échelle régionale, nationale et européenne.

La Ville de Paris décline toute responsabilité liée à la mise en application des procédés décrits dans le présent rapport d'essai dont elle se borne à communiquer la teneur aux secteurs professionnels concernés.

Fait à Paris, le 8 Juin 2020

Signature :

Philippe CAUVIN, DIRECTEUR,

DIRECTION CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES ET ARCHITECTURE